

2021

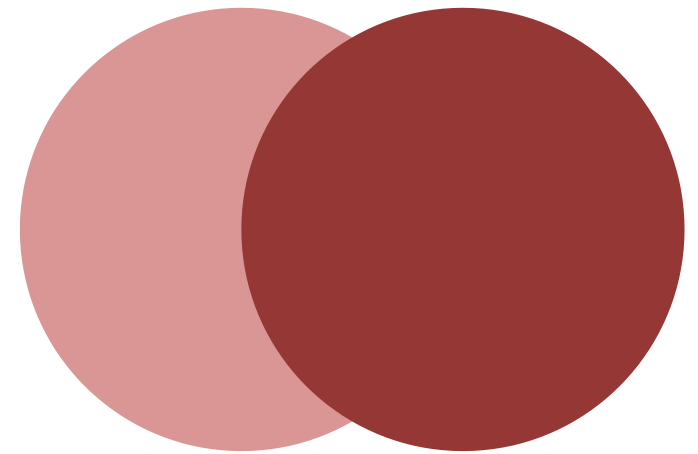
SCHÉMA LOCAL DE DÉPLACEMENT

Plan d'action



I.	Présentation des objectifs du SLD	p. 3
II.	Présentation des enjeux de mobilité identifiés dans le SLD	p.7
III.	Enquête mobilité	p.9
IV.	Présentation des actions identifiées	p.23

I. Présentation des objectifs du SLD



RAPPEL SUR LE CONTENU DE L'ÉTUDE DU SLD DU PAYS DE BRAY

**PHASE I -
Diagnostic de la
mobilité du Pays de
Bray**



**PHASE II -
Proposition de
scénarios d'actions**



**PHASE III - Elaboration
du programme
d'actions**

Identifier et diagnostiquer l'offre de mobilité, tant privée que publique, dans ses différentes composantes pour d'une part cerner les possibilités de déplacements offertes et d'autre part aboutir à un diagnostic de desserte.

Identifier et qualifier les flux et la demande de déplacements non satisfaite.

Réaliser l'analyse transversale (offre de mobilité / demande) permettant de dresser le bilan diagnostic du système de mobilité; d'identifier les grands enjeux et d'esquisser les objectifs opérationnels.

Élaborer des scénarios d'actions sur la base des enjeux validés, les objectifs opérationnels associés et la stratégie globale d'amélioration de la mobilité qui constituera le programme des actions de la phase III.

Décliner de manière opérationnelle le scénario à travers l'élaboration d'un programme d'actions opérationnelles et partagées. Définir les indicateurs et les outils de suivi.

RAPPEL

Sur la base du diagnostic validé et partagé et en tenant compte des enjeux croisés du diagnostic du SCoT, il s'agit d'élaborer des scénarios comprenant un catalogue d'actions pouvant satisfaire les besoins recensés en phase diagnostic et bâtir la stratégie globale d'amélioration de la mobilité qui constituera le cadre de définition des scénarios d'actions.

Les préconisations seront proposées dans le cadre d'une démarche collaborative pour répondre aux propositions de scénarios du PADD.

Pour cela, une réflexion participative approfondie doit être menée sur les futurs souhaités, en n'écartant aucune piste d'actions. Sur la base du scénario retenu les préconisations ciblées seront traduites dans le PADD.

L'articulation avec le SCoT et les enjeux de santé environnementale est fondamental dans le cadre des actions du SLD.

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

Déterminer le rôle des infrastructures routières et l'offre de transports sur la mobilité au sein du projet de territoire ;

Identifier les enjeux et impacts en matière d'environnement, d'habitat, d'économie et de société, de l'évolution de la mobilité, tout en prenant en compte les projets ;

Définir les solutions techniques et institutionnelles à mettre en place concernant les transports, pour permettre un droit à la mobilité pour tous et en prenant en compte les personnes exclues de la mobilité pour des raisons sociales, générationnelles ou économiques ;

Définir un réseau de circulations actives qualitatives à l'échelle des communes et si possible au-delà ;

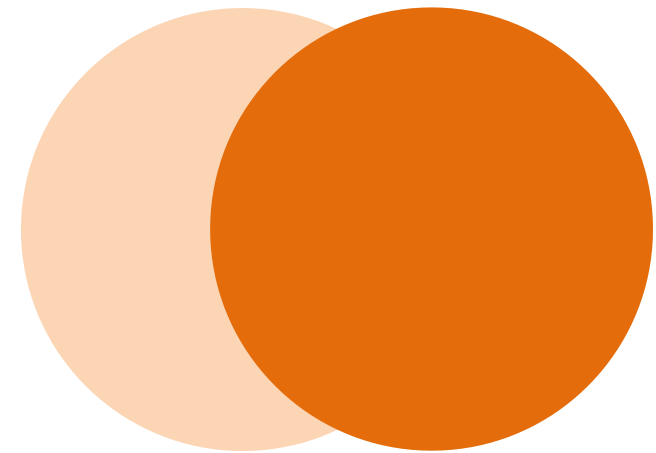
Engager une réflexion approfondie sur la circulation, tous modes confondus.

II. Présentation des enjeux de mobilité identifiés dans le SLD



III. Enquête mobilité

- Concertation publique en ligne organisée en partenariat avec la Région, le Département, les CC et les acteurs du territoire.
- 4 questionnaires thématiques
- 2 059 réponses obtenues, analysées en interne



Les attentes en matière de ferroviaire

- Une offre plus développée tout au long de la journée, permettant de relier le Pays de Bray aux aires urbaines.
- Une offre routière développée avec un maillage plus important des transports en commun régionaux et des trajets plus fréquents.
- Le développement de lignes de bus internes au territoire ainsi que la mise en place de navette entre les communes « pôles » du Pays de Bray et les gares.
- Des horaires mieux adaptés de l'offre de transport régionale :
 - aux horaires de travail,
 - de trajets en journée et en soirée,
 - le week-end et pendant les vacances scolaires.
- Des tarifs plus attractifs et moins chers.

Les attentes en matière d'intermodalité

- Offres de services jugées pertinentes à mettre en place :
 - Des navettes de bus vers les communes principales du territoire,
 - Des navettes de bus vers les pôles gares,
 - Un service de transport à la demande.
 - Une offre multimodale plus attractive avec des horaires adaptés et une offre plus fréquente tout au long de la journée.
 - Une offre de transport avec de nouveaux arrêts et de nouvelles lignes de proximité pour mailler le territoire brayon.
 - Une connexion entre les différents modes de transport présents.

Les attentes en matière de covoiturage

- Une meilleure communication et signalisation pour inciter au covoiturage,
- La mise en place de navettes et/ou TAD entre les communes,
- La mise en relation entre covoitureurs à l'échelle locale,
- Le développement d'aires et de points relais covoiturage.

Les attentes en matière de mobilités actives

- Des aménagements cyclables sécurisés,
- La mise en place de navettes et/ou TAD entre les communes,
- Le développement de l'offre en transports en commun (bus et trains).

« Une enquête mobilité à renouveler »

La concertation publique en ligne organisée en partenariat avec la Région, le Département, la CC et les acteurs du territoire, a permis de révéler les **attentes fortes des habitants du territoire sur l'offre ferroviaire**.

La réouverture de la ligne Serqueux-Gisors en mars 2021, accompagnée de 1,3 km de voies ferrées créées dans le cadre de la modernisation de la ligne offre une alternative pour la mobilité quotidienne et professionnelle. **Cependant cette réouverture aux voyageurs dans un contexte sanitaire contraignant, ne permet pas de mesurer sa fréquentation d'un point de vue objectif.**

Enjeux :

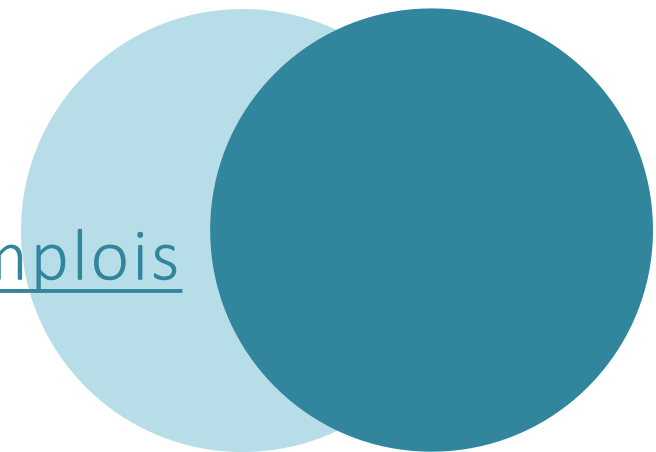
- Maintenir la volonté de concertation avec les habitants du territoire, par la diffusion d'une enquête sur la connaissance de la ligne, sur leurs volontés d'utilisation actuelle et leurs volontés d'usage futurs de la ligne Serqueux – Gisors.
- Renforcer les actions de communication en partenariat avec la Région et la SNCF sur l'existence de la ligne Serqueux Gisors.

IV. Présentation des actions identifiées

Liste des actions par thématiques

- A. Amélioration de l'accessibilité aux pôles d'échanges, de services et d'emplois
- B. Promouvoir un usage raisonné de la voiture et développer les modes actifs
- C. Hiérarchiser le réseau de voirie et anticiper les potentiels points durs actuels et futurs

III. A - Amélioration de l'accessibilité aux pôles d'échanges, de services et d'emplois

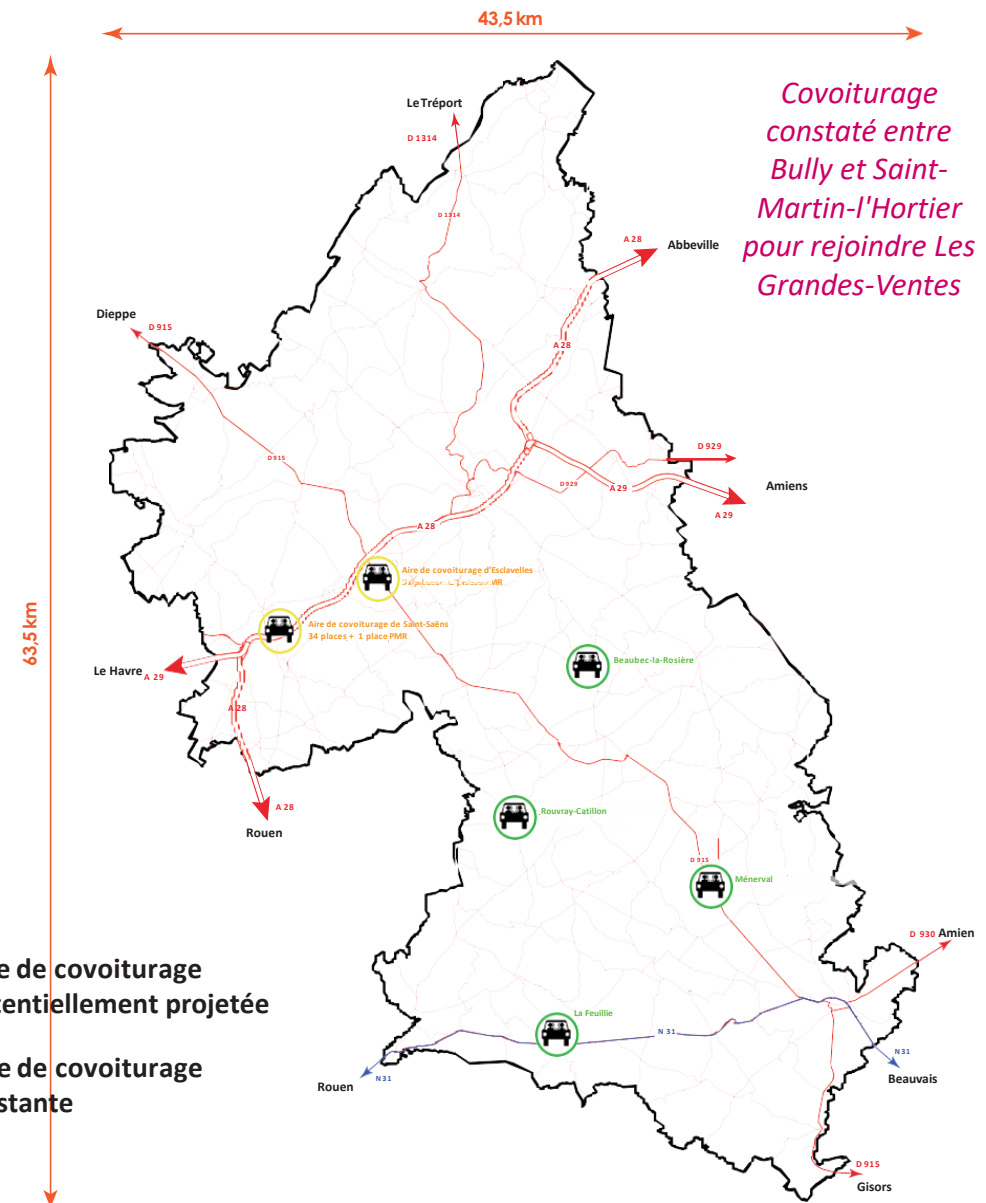
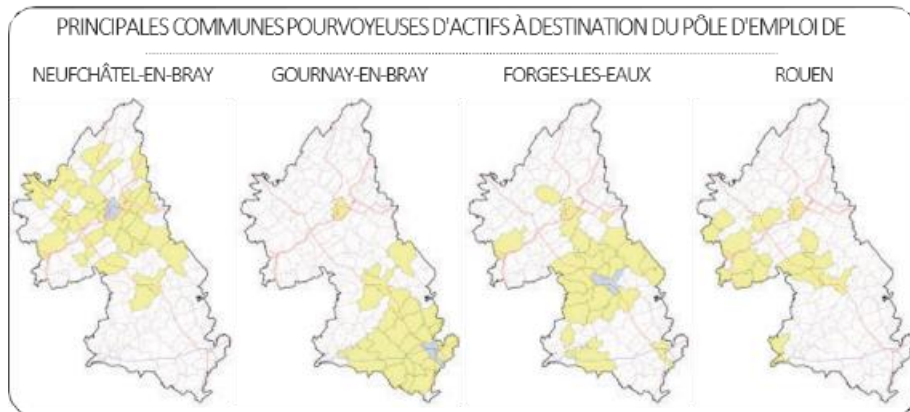


ACTION A1. Assurer le développement et la promotion du covoiturage et de la structuration de Parking Relais à l'échelle du Pays de Bray

Deux aires déjà existantes sont à disposition des actifs sur le territoire, auxquelles pourraient s'ajouter:

- **RD 35 – RD83 (Secteur Beaubec-la-Rosière)** : pour les actifs du sud de Neufchâtel-en-Bray et du nord de Forges-les-Eaux ;
- **RD 18 – RD 13 – RD 61 (Secteur Rouvray-Catillon)** : pour les nombreux actifs de l'ouest de Forges-les-Eaux et ceux de Rouen ;
- **RD 915 (Secteur Méneval)** : pour les flux concentrés depuis le nord de Gournay-en-Bray ;
- **N 31 (Secteur La Feuillie)** : pour les actifs de l'ouest de Gournay-en-Bray et ceux en partant pour Rouen.

L'aire d'Esclavelles semble cependant peu utilisée en raison de sa localisation non optimum, une aire spontanée ayant été constatée plus près de l'axe autoroutier et sur le parking du restaurant routier.



- Aire de covoiturage potentiellement projetée
- Aire de covoiturage existante

ACTION A1. Assurer le développement et la promotion du covoiturage et de la structuration de Parking Relais à l'échelle du Pays de Bray

OBJECTIFS DE L'ACTION









Promouvoir un mode de transport alternatif à la voiture individuelle :

- Identifier les freins au covoiturage ;
- Identifier les parkings de covoiturage spontanés ou potentiels à travers un travail partenarial (département, région, concessionnaire autoroutier, communes...);
- Sécuriser les emplacements de stationnement spontané ;
- Augmenter la capacité de l'offre existante en prenant en compte la nécessité de l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- Créer des parking relais en entrée des communes pourvoyeuses d'actifs à destination des pôles d'emplois (Neufchâtel-en-Bray, Gournay-en-Bray, Forges les Eaux, etc..) pour le rabattement vers les transports collectifs urbains, gares ferroviaires et routières, nœuds routiers ;
- Développer le jalonnement afin d'orienter les automobilistes vers les emplacements sécurisés ;
- Promouvoir la plate-forme départementale de mise en relation des covoitureurs et des associations qui aident à la mobilité;
- Promouvoir à l'échelle locale les démarches de PDE / PDIE / PDA / PDES ;
- Renforcer le dialogue avec les entreprises génératrices de flux domicile-travail concernant les Plans de Déplacements Entreprises (PDE).



ACTION A2. Accompagner les territoires dans la mise en œuvre de dessertes de rabattement sur les arrêts des lignes de bus structurantes et les gares – Renforcer l’attractivité des lignes de bus structurantes

Temps de déplacement ciblé :

Neufchâtel-en-Bray		46' →	Gare de Rouen
		60' →	
Neufchâtel-en-Bray		45' →	Gare de Dieppe
		48' →	
Gare de Serqueux		122' →	Gare de Paris Saint-Lazare
		170' →	
Gournay-en-Bray		59' →	Gare de Rouen
		73' →	

OBJECTIFS DE L’ACTION

Définir une offre de transport en rabattement (Navette) en correspondance avec l’offre de réseau d’autobus régional et interurbain et ferroviaire pour permettre de :

- Améliorer l’accessibilité et l’attractivité, de l’offre alternative aux voitures particulières notamment :
 - > Liaison Rouen/Neufchâtel-en-Bray (ligne 71) : + 8%
 - > Liaison Gournay-en-Bray/Rouen (ligne 73) : + 31%
- Accompagner les Communautés de Communes dans leurs démarches de mise en œuvre dans le cadre de la compétence AOM et des bassins de mobilité ;
- Rendre les lignes de bus structurantes plus attractives avec des temps de parcours plus compétitifs (coordination des horaires et implantations des arrêts).



ACTION A3. Améliorer l'intermodalité au niveau des Pôles gare

Gare de Serqueux



La gare de Serqueux est la plus empruntée du territoire avec **74% des montées dans les trains du Pays de Bray** entre 2003 et 2015, et c'est également là que s'arrête le plus grand nombre de trains.

Parking vélo : Oui (6 places)
Offre de stationnement : 54 places
Correspondance d'autobus : Ligne Dieppe/Gisors

Halte ferroviaire de Montérolier-Buchy



La gare de Montérolier-Buchy concentre une moyenne de 250 montées par semaine avec une fréquentation très stable sur les 15 dernières années (avec un pic en 2012-2013).

Parking vélo : Non
Offre de stationnement : 22 places
Correspondance d'autobus : Aucune

Halte ferroviaire de Sommery



La halte de Sommery est l'arrêt le moins utilisé parmi les trois présents dans le Pays de Bray avec une moyenne dépassant à peine 25 montées hebdomadaires.

Parking vélo : Non
Offre de stationnement : 0 place
Correspondance d'autobus : Aucune

PEM DE GOURNAY Ferrières



Le PEM de Gournay Ferrières, inauguré en juin 2018, permet de connecter l'ensemble des transports routiers afin de faciliter le report modal. C'est une halte en devenir avec la réouverture de la ligne Serqueux / Gisors. En 2019 la fréquentation s'élevait à 125 voyageurs.

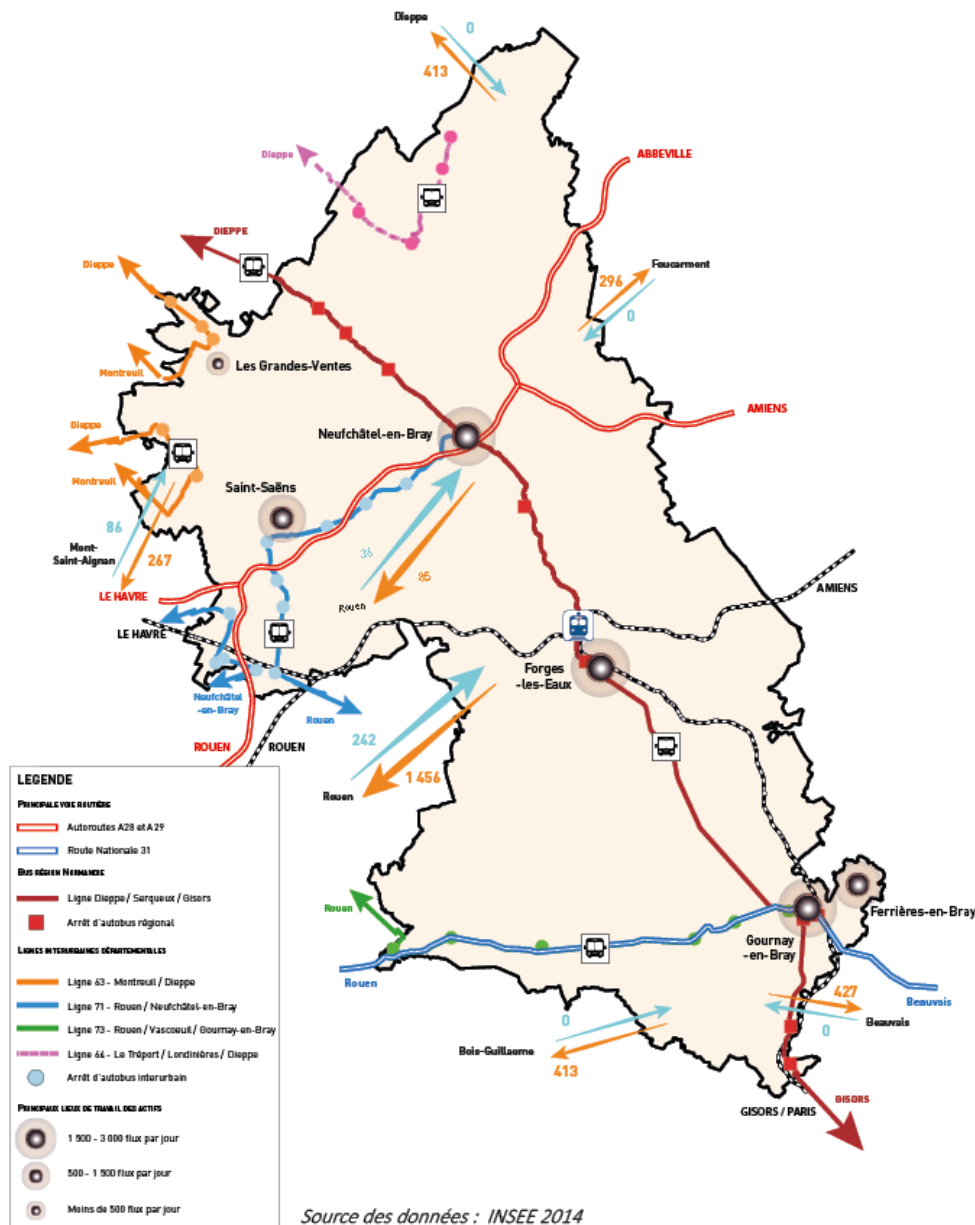
Parking vélo : Non
Offre de stationnement : Oui
Correspondance d'autobus : Ligne Dieppe/Serqueux/Gisors/Paris
Ligne 73 Rouen/Vascoeuil/
Gournay en Bray

OBJECTIFS DE L'ACTION

L'objectif est de coordonner les différents modes de rabattement actuellement en présence au niveau des pôles gare et les arrêts structurants.

- Améliorer l'accessibilité et l'attractivité des pôles gares du territoire en particulier pour les déplacements vers Rouen, Dieppe et Paris ;
- Garantir l'accessibilité des espaces de stationnement pour les modes actifs et les personnes à mobilité réduite ;
- Améliorer les correspondances horaires ;
- Améliorer la signalétique ;
- Diversifier l'offre de stationnement en développant du stationnement vélo, des espaces dédiés au covoiturage et en prenant en compte la nécessité de l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques. Amélioration des conditions d'accès aux transports en commun (bus, quai de gare, train) des 2 roues ;
- Proposer dans le cadre des plans de déplacements entreprises un axe de réflexion sur la flexibilité des horaires de travail en coordination avec l'offre de transport par rail et TC, notamment sur le pôle Gournay-Ferrières ;
- Assurer la desserte des gares par le réseau de bus.

ACTION A4. Conforter les Pôles d'échanges multimodaux et intermodaux en lien avec la mobilité quotidienne et touristique



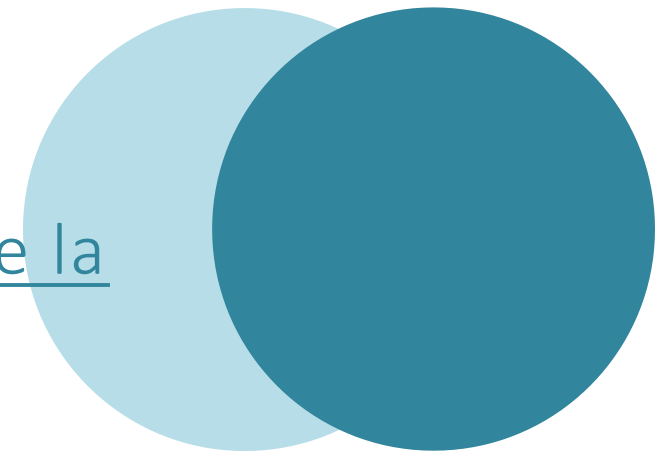
QUELLES SONT LES INCIDENCES DU NOUVEAU PLAN DE TRANSPORT 2020 DE LA RÉGION SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE BRAY ?

- le plan de transport ferroviaire 2020 : simplicité, lisibilité et qualité ;
- la tarification « tempo Normandie » étendue vers Paris en 2020 ;
- un plan de transport routier 2020 complémentaire à l'offre ferroviaire ;
- **no_ma_d** : une nouvelle identité pour le réseau de transport régional.

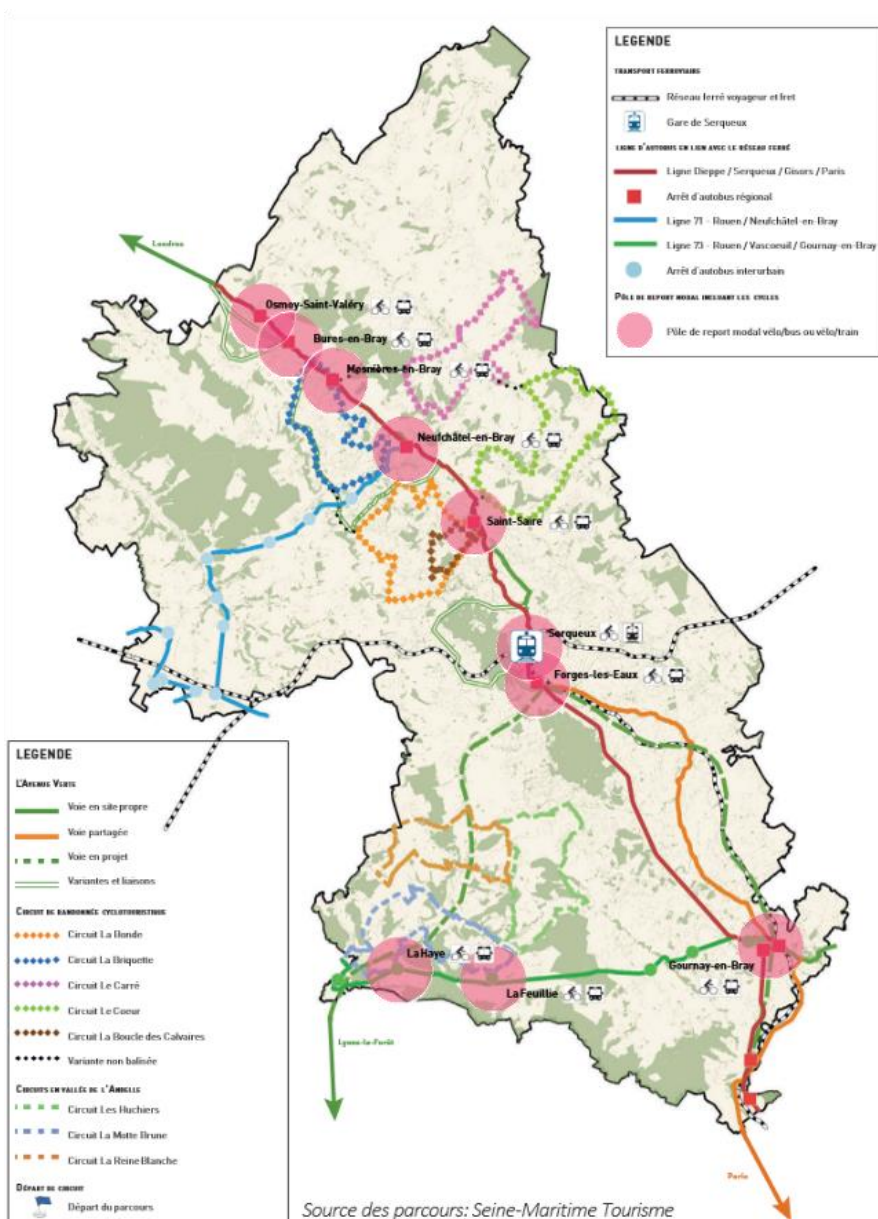
OBJECTIFS DE L'ACTION

- Aménager les Pôles d'échanges de Serqueux (74 % des usagers du Pays de Bray, 77 247 voyageurs en 2016, 800 par semaine) et de Montérolier (moyenne de 250 montées par semaine) ;
- Valoriser le Pôle d'échanges de Gournay inauguré en 2018 en lien avec la réouverture de la ligne Serqueux – Gisors avec une correspondance vers Paris ;

IV. B - Promouvoir un usage raisonné de la voiture et développer les modes actifs



ACTION B1. Développer les aménagements en faveur des modes actifs à l'échelle des Pôles et points cyclo-touristiques à l'échelle de la voie verte

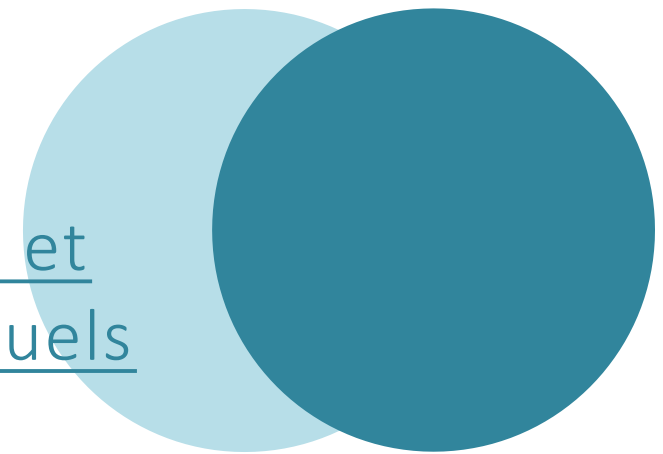


OBJECTIFS DE L'ACTION

Améliorer les conditions de déplacements de proximité en favorisant les modes actifs à celui de la voiture individuelle.

- Renforcer l'attractivité de la voie verte
- Développer les emplacements pour le stationnement des vélos
- Mettre en place une signalétique appropriée
- Encourager les initiatives locales en faveur des déplacements actifs en particulier à destination des lieux d'études primaires et secondaires (Pédibus, Cyclobus..)
- Organiser le chaînage bus et vélo, abris vélo, pistes cyclables sécurisées vers les arrêts de bus, etc.
- Pacifier la circulation automobile aux abords des établissements scolaires pour favoriser et sécuriser leur accessibilité par les modes actifs
- Encourager la création d'une offre locative locale de bicyclettes en particulier pour le motif tourisme (écotourisme)
- Réaliser des aménagements vélo type :
 - Pistes cyclables
 - « Chaussidou » lorsque les chaussées sont contraintes
 - Panneau km/h -> distance/temps voiture/vélo
 - Parking vélo sécurisés – voir le plan national antiviol

IV. C - Hiérarchiser le réseau de voirie et anticiper les potentiels points durs actuels et futurs



ACTION C1. Mieux intégrer les infrastructures routières du réseau principal et autres voies structurantes – Faire évoluer les plans de circulation communaux pour dissuader les trafics de shunt



Des flux qui se concentrent autour de Neufchâtel-en-Bray:
 > 25 000 véhicules/jour sur l'A28 ;
 > 17 000 véhicules/jour par la D1314, D48, D1 et D929.

Une zone d'activité au coeur du noeud routier

Deux pôles commerciaux encadrent le pôle et génèrent des trafic, notamment de poids lourds.



Gournay-en-Bray, sur l'axe de :
 > La N31 avec plus de 10 000 véhicules/jour ;
 > La D915 et plus de 5 000 véhicules/jour ;
 > La D930 avec plus de 3 000 véhicules/jour.

Forte présence d'activités associées à Ferrières-en-Bray, notamment l'usine Danone donc beaucoup de PL (15,4% sur la D915 et 16,7% sur la D930).

Un projet de contournement est émis depuis plus de 30 ans.



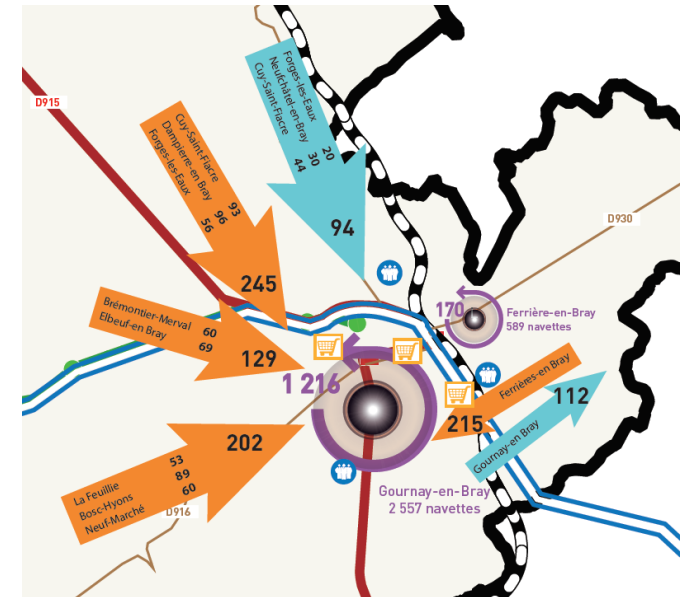
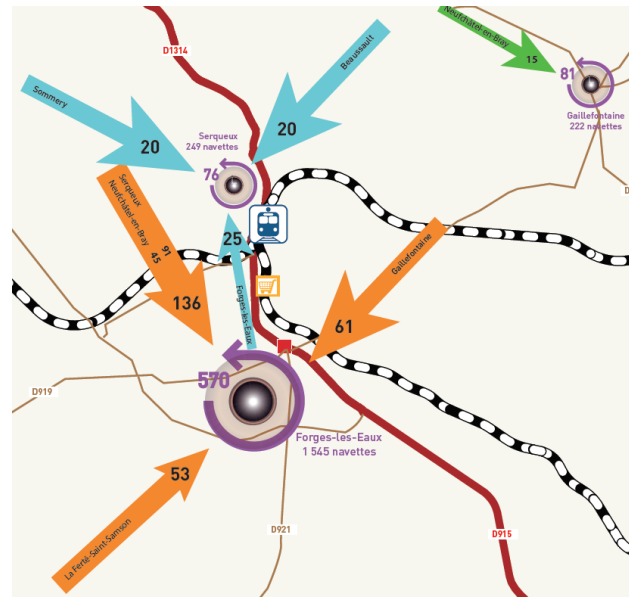
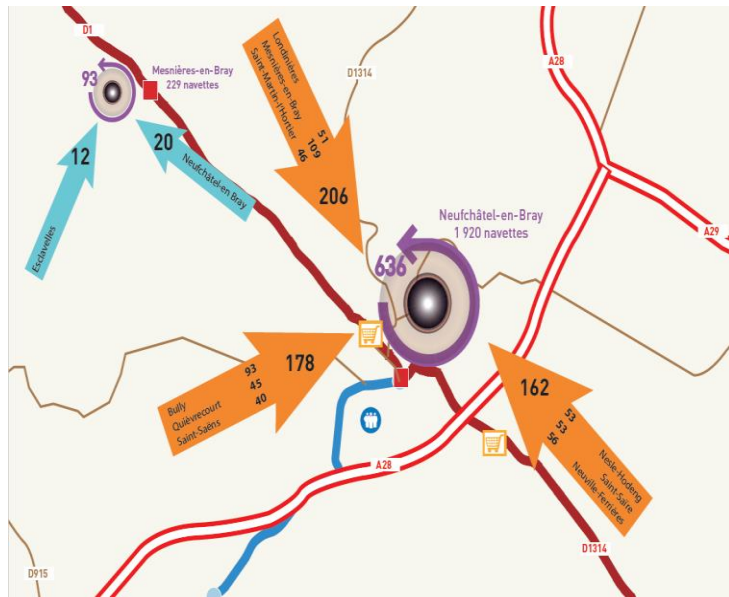
Forges-les-Eaux, à la jonction de :
 > La D915 et la D1314 : près de 10 000 véhicules/jour ;
 > La D919 et D921 : près de 3 000 véhicules/jour.

Aucune zone d'activités mais un pôle commercial au nord.

Concentration importante de poids lourds au sud, représentant près d'un quart des flux globaux au croisement de la D921.

Traversée problématique des PL dans Forges et Serqueux.

ACTION C1. Mieux intégrer les infrastructures routières du réseau principal et autres voies structurantes – Faire évoluer les plans de circulations communaux pour dissuader les trafics de shunt



OBJECTIFS DE L'ACTION

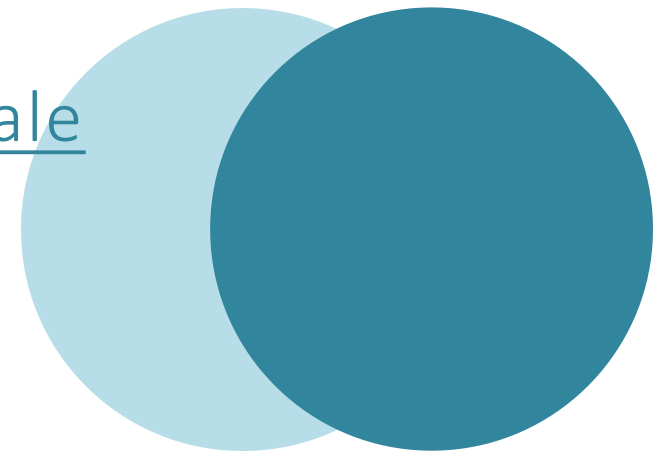
Requalifier certains tronçons des voiries, pour apaiser la vitesse de circulation générale, réfléchir aux contournements routiers des trois communes génératrices de flux . Apaiser la circulation en entrée de ville par un traitement paysager.

- Cibler les communes concernées
- Réaliser des études de requalification de voirie sur les axes identifiés à minima sur les communes de Neufchâtel-en-Bray, Gournay-en-Bray, Serqueux et Forges les Eaux
- Mettre en œuvre les aménagements qui auront été définis par les études de faisabilité
- Réaliser des études de révision des logiques de circulation (tous modes) sur les secteurs identifiés
- Réaliser des études du potentiel de rabattement sur l'offre de TC en lien avec l'action A1, par la création de parking relais en entrée des pôles générateurs



Volonté de contournement Sud Gournay-en-Bray ?

IV. D - Actions en faveur d'une mobilité rurale durable



IV. D - Actions en faveur d'une mobilité rurale durable

- Développer l'information et la communication mobilité à l'échelle du Pays de Bray :
 - **Actions de communication et de sensibilisation:**
 - Café Citoyen organisé par le Conseil de développement pour échanger sur la mobilité durable rurale ?
 - **Groupe mobilité** pour assurer la mise en œuvre et le suivi du SLD
- Définir dans certaines communes volontaires ou communes pilotes les places de marché en Zone de rencontre (20 km/h) ou fermé à la circulation temporairement ;
- Identification d'établissements scolaires volontaires pour l'expérimentation des mobilités actives en lien avec les enjeux de santé environnement - schéma de mobilités scolaires – « Rue des Enfants/Pédibus » ;
- Inciter aux bonnes pratiques, et porter une attention particulière aux usages et aux initiatives privées afin de limiter les coûts liés à la mise en place de solutions de transports alternatifs ou collectifs.



**Pôle d'équilibre territorial et rural
du Pays de Bray**

Maison des services
Impasse de la boutonnière
76270 Neufchâtel-en-Bray

02.32.97.56.14
contact@paysdebray.org
www.paysdebray.org



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



RÉGION
NORMANDIE

